



Assemblée Générale électronique de la CCI Ille-et-Vilaine du 22 janvier 2024

Délibération N°64

Objet : Garantie d'emprunt – GIP Campus Esprit (Redon)

Exposé des motifs :

1. Présentation

Le territoire de Redon, marqué par une identité industrielle forte, a su s'adapter aux cycles économiques, avec des secteurs clés tels que la confection, la fonderie, le matériel agricole, et des entreprises renommées comme BIC et Cargill. Malgré des fermetures d'établissements et des crises, l'industrie reste un pilier du territoire, notamment grâce au développement de nouvelles activités, comme la métallurgie.

Le GIP Campus E.S.P.R.I.T, créé en 2013, est un projet majeur visant à renforcer la formation et l'emploi dans l'industrie, avec un accent sur la performance industrielle et les technologies. Il s'inscrit dans une stratégie régionale et s'engage dans la recherche et l'innovation, établissant des partenariats avec l'industrie.

Le Campus aspire à devenir un "Campus d'Excellence" avec un projet 2.0, développant des formations multi-métiers industriels. Il met également l'accent sur l'inclusion en développant une filière électronique pour les personnes en situation de handicap.

Le Projet Urbain Confluences 2030 vise à transformer le cœur de l'agglomération de Redon, intégrant des dimensions urbaines, économiques, sociales et environnementales. Le Campus joue un rôle central dans cette dynamique, en développant une offre de formation liée aux besoins des entreprises.

Les perspectives de développement incluent l'expansion du Campus avec de nouvelles formations et des partenariats, tout en contribuant à la vie économique et culturelle de la région.

Enfin, des études préopérationnelles envisagent le transfert du campus sur des sites tels que le site STEF, pour renforcer son rôle économique et son intégration dans le développement urbain.

Historique :

1993-1994 : Création de l'Ecole supérieure de logistique industrielle (ESLI) en association loi 1901, acquisition du terrain et mise en service du bâtiment à Redon.

2006 : Extension du bâtiment par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

2013 : Fusion-absorption de l'ESLI par ESC (aujourd'hui RSB).

2014 : Approbation de la convention constitutive du GIP Campus Esprit Industries par arrêté préfectoral. Début d'activité du GIP et location des locaux à Redon avec la Délégation de Redon¹.

Corps Professoral et Collaborateurs :

¹ démarrage du bail le 01/02/20214 pour une durée de 9 ans

Le corps professoral est diversifié, comprenant enseignants-chercheurs, enseignants experts, managers, et cadres d'entreprises (40 collaborateurs dont 10 thésards).

Effectifs et Objectifs de Développement :

En 2023, le campus compte environ 500 étudiants.

Objectif de développement : accueillir entre 700 et 800 étudiants.

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Étudiants	482	577	735	775	814	824
Salariés	42	50	54	60	63	64
Intervenants extérieurs	46	55	59	65	69	70
TOTAL	570	682	848	900	946	958

2. Infrastructure

Le campus est aujourd'hui scindé en deux sites : le site Surcouf et le site Maillardais.

Le site Surcouf est un bâtiment au coeur de la ville que le Campus partage avec l'antenne locale de la CCI. Le diagnostic effectué en amont de cette étude de programmation conclu que ce site a rempli sa fonction de rapprochement des pôles logistiques et technologiques mais que son impossibilité à évoluer (contraintes techniques, urbaines et institutionnelles) conduit à considérer le fait de ne pas conserver le site.

Le site Maillardais, quant à lui, est une plateforme technologique inaugurée en 2017. Le diagnostic proposait initialement de conserver ce site et d'en corriger les éléments limitant aujourd'hui son développement, notamment à travers une mutualisation de certains moyens avec l'ISSAT voisin.

Néanmoins aujourd'hui le projet est le suivant : la construction d'un seul bâtiment regroupant à la fois les fonctions assurées sur le site Surcouf mais aussi celles assurées sur le site Maillardais. Ces fonctions seront l'accueil des élèves de l'ESLI, de l'ESTI, ainsi que des personnels enseignants, techniques et administratifs des deux structures.

Site Surcouf

La surface du bâtiment actuel Quai Surcouf est de 2579m² et est répartie comme suit :

- Bureaux/Salles : 1654m²
- Locaux techniques : 85m²
- Sanitaires : 51m²
- Circulation : 788m²

Le montant du loyer indiqué dans le bail conclu le 01/02/20214 pour une durée de 9 ans est de 253k€HT/an soit 303.6k€TTC

Au 01/01/2022, le loyer est de 221.7K€HT pour 2399m², soit 266k€TTC

Le site actuel du Campus E.S.P.R.I.T au 26 Quai Surcouf a été soutenu par la mobilisation des acteurs locaux, mais les installations actuelles ne répondent plus aux besoins.

Le bâtiment partagé avec la CCI présente des limites incompatibles avec la stratégie de développement du campus.

Les espaces, notamment le hall partagé, sont peu adaptés aux besoins de représentation et d'appropriation par l'établissement.

Les salles d'enseignement ne sont plus suffisantes pour répondre aux perspectives de développement de l'offre de formation.

Les locaux de vie étudiante montrent ne répondent pas totalement aux besoins, notamment en termes de restauration.

Site Maillardais

Inauguré en 2017, le site Maillardais, avec les plateformes Techsurf et Techindus, offre des infrastructures pédagogiques et de recherche d'excellence.

Les plateformes répondent aux besoins actuels, favorisant la collaboration entre les institutions et ouvrant de nouvelles pistes de collaborations.

Cependant, les espaces administratifs, les salles d'enseignement et le hall ne sont pas dimensionnés pour répondre à la croissance des effectifs et à l'intensification des programmes pédagogiques.

L'entrée au site ne met pas suffisamment en valeur les plateformes techniques, et des améliorations sont nécessaires pour harmoniser le site dans son ensemble.

L'extension de l'ISSAT offre l'opportunité de restructurer le site, rehaussant la qualité des accès et de l'expérience utilisateur.

Elle est positionnée à l'ouest du plateau technique existant, intégrant des espaces publics mieux hiérarchisés et un espace de parvis partagé entre ISSAT et Campus ESPRIT.

Une parcelle à l'entrée du site est réservée pour une densification ultérieure.

Le projet vise à revitaliser le site STEF en créant un campus moderne et en étendant l'ISSAT, renforçant ainsi la mixité du quartier tout en respectant les contraintes financières et réglementaires

⇒ **Perspectives de mutation**

Le site Surcouf semble délicat à restructurer en raison de son extension antérieure à la réglementation thermique de 2012.

Le site Maillardais offre des perspectives de mutation plus favorables, bien que des ajustements soient nécessaires pour optimiser l'espace.

En conclusion, la croissance des effectifs et l'évolution des programmes pédagogiques nécessitent une réévaluation des installations sur les deux sites, avec une attention particulière à l'optimisation des espaces et à la mise en valeur des plateformes technologiques.

Le site STEF, ancien site industriel entre le faisceau ferré et le canal, a été désamianté et partiellement dépollué. L'EPF Bretagne assure le portage du site. La maison de maître à l'entrée est conservée pour une nouvelle vocation.

Le futur Campus ESPRIT accueillera sur son site un ensemble d'activités et plusieurs typologies d'utilisateurs :



- L'activité d'enseignement : dont les usagers fréquentent quotidiennement l'établissement avec un parcours de déambulation profilé selon la section fréquentée (ESLI/ESTI) : professeurs, élèves, salariés du Campus.
- L'activité Campus Connecté : propose un lieu d'études labellisé Campus Connecté par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le Campus ESPRIT met à la disposition de lycéens, d'étudiants qui veulent changer de filière ou de tous ceux qui veulent se former ou reprendre leurs études, une salle de cours connectée et où ils peuvent, à partir d'ordinateur personnel ou de ceux mis à disposition, suivre une formation à distance à laquelle ils se sont inscrits auprès d'une université ou d'une école. Les étudiants du Campus Connecté bénéficient également d'un accompagnement méthodologique et psychologique dispensé par un tuteur dédié.
- L'activité conférences : proposera un amphithéâtre de grande capacité (350 places environ) à la location pour des conférences et événements non nécessairement liés à l'enseignement du Campus ESPRIT. Les usagers seront donc potentiellement des visiteurs « extérieurs » au Campus ESPRIT.

3. Programmes et filières

Offre de formation

Le Campus Esprit Industries propose des formations en alternance et formation continue de niveau Bac+3 à BAC+5 dans les domaines suivants : logistique, supply chain management, achats, électronique, énergies, robotique sur deux sites : Redon et Cachan.

Le classement des masters de l'école se présentent de la façon suivante² :

- Mastère 2 MLAI Parcours : Manager Achats et Collaboration Sécurisée : 12^{ème} place/20
- Mastère 2 MLAI Parcours : Logistique Sécurisée Intelligente : 20^{ème} place/30
- Prix tremplin : Master MLAI - Option Management des Mobilités Transports Intelligents et Mastère 2 MLAI Parcours : Performance des Achats Publics
- Prix de lancement de programmes : Mastère 2 MLAI Parcours : E-Logistique et E-Commerce

Projet IFALP (Achats publics et Logistique souveraine) et ESLAP (Electronique Souveraine Logistique Achats Production)- Filières à développer. PIA4

Le projet du Campus est la construction d'un bâtiment de 9000m² situé sur l'ancien site de la friche STEF. Le regroupement du campus, d'une résidence étudiante (100 à 120 logements) et de logements (48 logements) est également prévu³

Plusieurs titres, diplômes et formations ont prévu d'y être développés :

- ⇒ Licence Bachelor – Conception et réalisation des systèmes électroniques
- ⇒ Titre professionnel niveau 4 - Electronicien de montage, de contrôle et de maintenance
- ⇒ Filière - Electronique, industrialisation et supply chain

² <https://www.meilleurs-masters.com/gip-cei-campus-esprit-industries-ecoles-esli-et-esti-classement-master.html>

³ Article OF 29/11/2023

⇒ Formation continue courte sur les compétences électroniques hardware

<u>Filières à développer</u>	<u>Achats Publics</u>	<u>Transports Logistique Sécurisés</u>	<u>E-commerce Distribution Décarbonnée</u>	<u>Cyber et Sécurité pour la supply</u>	<u>Formation continue souveraineté</u>	<u>EvènementsAch publics</u>
<u>ESLI Paris</u>	X	X	X	X	X	X
<u>ESLI Redon</u>	X	X	X	X		X
<u>CNAM</u>	X	X	X	X	X	
<u>CNA</u>						X
<u>PEC / Minarm</u>		X		X	X	
<u>UBS - IUT Vannes+Ensibs</u>			X	X		
<u>Université de Rennes IUT Rennes</u>		X				
<u>UBO IUT Quimper</u>		X				
<u>EPF St Nazaire</u>		X				
<u>Univ Paris 8</u>		X				

4. Perspectives

Le projet Campus E.S.P.R.I.T 2.0 vise à consolider les plateformes existantes, transférer les fonctions du siège et de la pédagogie dans un nouveau bâtiment pour mieux s'articuler avec l'écosystème économique local. Les enjeux incluent la vitesse de mise en œuvre, la sobriété environnementale, le développement d'un campus numérique, l'interface avec le monde économique, et la création d'un campus à l'échelle du piéton.

L'objectif est également d'accompagner une stratégie autour des enjeux France Relance 2030 avec 3 axes de développement (Electronique, Energie souveraine, Logistique/achats) :

- La relocalisation durable de certaines productions critiques pour la santé, la défense, l'alimentation...
- La souveraineté durable et la maîtrise des processus d'approvisionnement, de production et de distribution des OIV et du secteur public

Trois axes de développement sont mis en avant :

1 – DEVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Projet ESLAP (électronique) en résonance avec le projet ESOS (Université de Rennes)
 Projet IFALP (Logistique/mobilités, Achats Publics) en lien le PEC et le CNAM

2 – TRAVAILLER SUR LES ACCREDITATIONS

AACSB (Association to Advance Collegiate Schools of Business)
 VISA Ministère Enseignement supérieur
 CGE (Conférence des Grandes Ecoles)
 CTI (Commission des Titres de l'Ingénieurs)

3- DEVELOPPER LA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Partenariats internationaux avec l'Université de Dublin, l'Université de Rhode Island (URI), et l'école de langue Cork English College.

Travail à l'international avec l'Inde, la Chine, et le Maroc.

Signature de partenariats académiques majeurs :

- ZLC - University of Zaragoza (ZLC affilié au MIT de Boston) (Spain)
- GBSB Barcelona (Spain)
- INSA Barcelona (Spain)
- University of Nicosia (Chypre)
- HEEC Marrakech (Marocco)
- Dublin City University (Ireland)
- Uva Talen Amsterdam (Holland)
- Saint Brelade's College (Jersey – UK)
- Université Saint Joseph de Beyrouth (Liban)
- University of Indianapolis (USA)
- Stellenbosch University (South Africa)

5. Eléments financiers

Pour rappel, les **subventions versées à l'ESLI** entre 2007 et 2013 sont les suivantes :

Années	Subventions versées CCI RENNES
2007	135 K€
2008	151 K€
2009	81 K€
2010	145 K€
2011	81 K€
2012	56 K€
2013	0

Les **subventions versées au GIP Campus Esprit Industries** entre 2014 et 2018 sont les suivantes :

Années	Subventions versées
2014	18 K€
2015	30 K€
2016	+ 12 K€ (<i>budget Délégation de Redon</i>) + 138 K€ (<i>budget Formation</i>) = 150 K€
2017	+ 30 K€ (<i>subvention vie et logement étudiants – budget Délégation de Redon</i>) + 270 K€ (<i>subvention tech indust – budget formation</i>) = 300 K€
2018	+ 27 K€ (<i>budget Délégation de Redon</i>) + 80 K€ (<i>budget formation</i>) = 107 K€

Le coût global du projet est de 19M€ dont 45% d'autofinancement par l'augmentation du nombre d'étudiants

Le schéma proposé par la **Caisse d'épargne** est le suivant :

- Un taux variable Euribor 3 mois non flooré⁴ + marge Euribor 3M de 1.31% et des Indemnités de remboursement anticipée (IRA) de 4%
- Un swap de taux possible à n'importe quel moment de l'emprunt. Si le passage à taux fixe est réalisé au début du contrat, le taux fixe indicatif sur 50 ans serait de 4.19%⁵

Au 12/12/2023, l'équivalent taux fixe est de 3.92% (taux de swap de 2.61% + marge de 1.31%)

Voici ci-dessous un graphique montrant l'historique de l'Euribor 3M sur ces 10 dernières années :

⁴ Ce taux est indicatif est communiqué pour information et est susceptible de varier en fonction des conditions de marché au moment du swap. Un taux Euribor non flooré signifie qu'il n'est pas soumis à un plancher minimum à savoir si le taux Euribor est très bas, le taux d'intérêt du prêt le sera également.

A contrario, le taux Euribor indiqué n'est pas non plus « capé », cela signifie qu'il n'y a pas de limite supérieure (cap) au taux d'intérêt auquel le prêt est lié. En d'autres termes, le taux d'intérêt applicable peut augmenter sans aucune restriction en fonction des variations du taux Euribor sur le marché interbancaire.



La ville de Redon et Redon Agglo investissent 5M€ pour la dépollution des sols et le rachat du terrain au porteur financier public.

Redon agglo aide par ailleurs à hauteur de 1M€ en faveur du développement de l'enseignement supérieur et apportera le terrain sous la forme d'un **bail à construction après son acquisition auprès de l'EPF (Etablissement public foncier) de Bretagne**.⁶ Le GIP ne sera pas propriétaire du terrain futur.

Caution Emprunt

Un réexamen technique a été demandé par la commission des finances en 03/2023 pour obtenir un prix au m² conforme au marché. Une estimation du coût de construction, réalisée le 20/04/2023, est de 12 340K€HT pour 5 900m² de surface de plancher, soit 2 091€HT/m²

La garantie, quant à elle, doit pouvoir être assortie d'un renforcement de la gouvernance politique et technique. A ce titre, une collaboration entre le directeur général de la CCI et du GIP sur des projets de conventions de gestion et d'appui pendant la durée de la garantie d'emprunt (à savoir 50 ans) est à prévoir.

⁶ Conseil communautaire du 27/11/2023 Délibération n°19. Il est à noter qu'à la fin de la période de bail, les constructions deviennent généralement la propriété du propriétaire, à moins que le bail ne le prévoie autrement. Thierry Sauvage interrogera dans la semaine du 08/01/24 Redon agglomération sur ces éléments ainsi que sur les activités possibles tout au long de la période de bail, en cas de cessation d'activités du GIP.

A ce stade, nous n'avons pas d'éléments, de propositions ou de pistes de collaboration GIP/CCI.

Voici les coûts et ressources globaux estimatifs présentés en AG du Conseil d'administration du GIP Campus Esprit le 04/05/2023 sur les deux tranches de travaux prévues :

Coût estimatif global de l'opération - tranche 1 et tranche 2			
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement			
Nature des dépenses <small>les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés</small>	Nom du prestataire	Montant (HT)	
			dont montant accessibilité (catégorie 2/B)
			dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			
A proratiser le cas échéant			
Indemnité de concours		216 832,00 €	
Contrat de MOE		1 694 000,00 €	
Études complémentaires / frais annexes			
A proratiser le cas échéant			
Pré-étude	WTV	27 870,00 €	
Préprogramme	WTV	10 920,00 €	
Etude de programmation	SEM BREIZH	23 810,00 €	
Etudes géotechniques		7 500,00 €	
Coût raccordement		10 000,00 €	
Relevé géomètre		2 500,00 €	
Huissier		1 200,00 €	
Déménagement		10 000,00 €	
Achat mobilier		90 000,00 €	
Sous-total MOE/Études		2 094 632,00 €	0,00 €
			0,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			
A détailler le cas échéant			
Acquisition foncière (3 900 m ² + 1000m ² parkings)		1 396 500,00 €	
Frais de notaire		111 720,00 €	
Taxes aménagement		140 850,77 €	
Taxes archéo		10 000,00 €	
Contrôle technique		48 400,00 €	
Coordination SPS		48 400,00 €	
Assistance à maîtrise d'ouvrage		484 000,00 €	
Assurances travaux		196 020,00 €	
Coût de construction (2200€HT/m ²)		12 100 000,00 €	
Coût VRD		240 000,00 €	
Aléas travaux		682 402,00 €	
Sous-total travaux ou acquisitions		15 458 292,77 €	0,00 €
			0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		17 552 924,77 €	0,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (TTC)		21 063 509,72 €	

Ressources globales prévisionnelles de l'opération - tranche 1 et tranche 2				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (TTC)	Taux
Fonds européens				
DETR				
DSIL 2022		acquis	1 023 000,00 €	5,83%
DSIL 2023		sollicité	1 000 000,00 €	5,70%
Autres aide État				
Conseil régional		acquis	4 900 000,00 €	27,92%
Conseil départemental				
EPCI	Redon Agglo	sollicité	2 300 000,00 €	13,10%
Autre collectivité	CR Pays de la Loire	sollicité		
à préciser				
Sous-total aides publiques			Taux de financement public	43,79%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques				
Part de la collectivité	Fonds propres			
	Emprunt	sollicité	11 840 509,72 €	
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
			Participation du maître d'ouvrage	56,21%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			21 063 509,72 €	

De façon synthétique, voici les montants des prêts sollicités auprès des banques CDC et CE :

Prêt CDC 1 ^{ère} tranche :	3 298 950
Prêt CDC 2 ^{ème} tranche :	4 680 746
Prêt CE :	4 687 131

Total	12 666 827
Montant de la garantie sollicitée	11 840 510

Le montant de la garantie maximale sollicitée par le GIP porte sur le montant indiqué dans le compte-rendu du CA de 05/2023 à savoir 11 840 510€ et se répartit comme suit :

Voici ci-après la répartition des contributions statutaires du GIP :

Redon Agglo / CCPR	27,58%
Ville de redon	17,24%
region Bretagne	27,58%
CCI	27,58%
DDEC (Direction diocésaine)	0,0034%
Rectorat	0,0034%
	100,00%

A noter : les statuts du GIP indiquent que la CCI est garante au maximum à hauteur de sa contribution initiale (27.58%). La garantie CCI devrait de ce fait être limitée à 3.266M€ sur la base d'un emprunt de 11.8M€.

Eléments prévisionnels

Commentaires :

A partir des éléments communiqués par Monsieur Sauvage, nous avons pu reconstituer les produits/charges de 2017 à 2032 à titre de comparaison.

Un tableau d'amortissement nous a également été communiqué le 08/01/2024 provenant de la banque des territoires/CDC et basé sur un taux d'intérêt de 3.60% sur 50 ans Le montant emprunté est de 3.3M€ sur une première tranche et 4.680M€ sur une seconde. Les remboursements d'emprunts sont trimestrialisés. Il s'agit d'un emprunt à taux révisable : taux du livret A (3% à date) + 0.60%

Sur la base du taux de livret A actuel, les échéances trimestrielles seront de 35 325€ pour la première tranche et de 50 121€ sur une deuxième tranche.

Le remboursement capital + intérêts serait de 341 784€/an

Concernant le prêt CE, le montant sollicité sur un taux EURIBOR cristallisé à 3.95% + 1.31% de marge. Le prêt est sécurisé par un swap de taux fixe cristallisé à 2.61%. Le swap de taux fixe sera actionné dès le démarrage.

Le montant sollicité est de 4 687 131€. Il inclut un différé d'amortissement.

Il est à noter que 63% des emprunts sollicités sont à taux révisable.

Concernant la garantie sollicitée, le montant total de l'emprunt indiqué dans les documents étant de 11.8M€ et la participation de la CCI étant à hauteur de 27.58%, la garantie maximale applicable serait alors de 3.266M€

Pour rappel, le compte de charge « Locations Bâtiments » est de 303.5k€ (dont 266k€ au titre du loyer Quai Surcouf.

Par ailleurs, le solde de trésorerie est quant à lui significatif (4M€ au 31/12/2022) et permettra d'adjoindre, au résultat d'exploitation, des produits financiers (CAT prévus aux taux de 3.5%)

La subvention PIA 4 pas été intégrée dans le prévisionnel ci-après et apparaît comme un élément sécurisant dans la mise en œuvre du projet de développement.

Les produits sont constitués principalement par l'offre de formation (Droits inscription 5000€/élève)

Sont également intégrés des PCA (produits constatés d'avance) sur les PIA4 ESLAP et IFALP (respectivement de 3.4M€ et 5.6M€ sur 5 ans)

Sur les charges, le poste « intermédiaires et honoraires » inclue les facturations des intervenants externes ainsi que les honoraires EC/CAC

La publicité est principalement réalisée sur ED UNIVERSAL et HELLOWORK.

Le poste « Locations, charges locatives » intègre quant à lui le loyer du Bâtiment Quai Surcouf + des locations de salles extérieures (ISSAT, MANIVEL,...) ainsi que les bureaux parisiens.

Le départ, communiqué par le GIP, des locaux Quai Surcouf est prévu pour décembre 2026⁷ sans propositions à ce stade, effectivement formulées, de collaborations entre le GIP et la CCI, actuelles et futures.

Charges	Total Produits	Total Charges	Résultat Net
2017	2 341 202	2 298 998	42 204
2018	2 703 720	2 520 337	183 383
2019	3 031 711	2 759 251	272 460
2020	3 912 245	3 245 318	666 927
2021	4 658 430	4 128 642	529 788
2022	5 196 026	4 616 328	579 698
2023	5 351 264	4 954 170	397 094
2024	6 323 765	5 681 579	642 187
2025	6 778 547	6 038 770	739 777
2026	7 342 276	6 793 510	548 766
2027	7 182 430	6 883 890	298 540
2028	7 125 342	6 906 116	219 227
2029	6 931 079	6 916 952	14 127
2030	6 932 037	6 946 198	-14 161
2031	6 765 227	6 552 991	212 236
2032	6 760 236	6 568 906	191 330

⁷ Source : infos du Pays de Redon – Semaine du 08/01/2024

Avis du Bureau :

Après de longs débats, une solution de consensus d'une garantie d'emprunt à hauteur de 27.58 % se dégage à condition de respecter deux conditions exposées ci-dessous :

- S'agissant du prêt Caisse d'Epargne : le bureau a pris acte de la possibilité de transformer le prêt à taux variable en taux fixe. Le bureau accepte de cautionner le prêt de la Caisse d'Epargne uniquement si le prêt est transformé en un prêt à taux fixe dès lors que l'indice de référence Euribor 3mois viendrait à être supérieur à 4.25%.
- Le bureau demande par ailleurs à ce que le contrat de bail ou d'AOT qui sera signé entre le GIP et la collectivité propriétaire du terrain autorise la possibilité d'un changement de la destination du bien à toute activité autre que la formation.

Les élus du bureau souhaitent que ce cautionnement marque le début d'une collaboration active entre la direction de l'école et les équipes de la CCI.

Votants : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstentions : 0

Avis favorable du Bureau réuni le lundi 15 janvier 2024

Délibération soumise au vote :

Quorum : 29
Exprimés : 43
Contre : 0
Abstentions : 2
Pour : 41

Le Secrétaire,

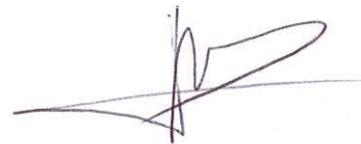


Jean-François Esnée

Cachet

 **CCI ILLE-ET-VILAINE**
2, Avenue de la Préfecture
CS 64204
35042 RENNES CEDEX
Tél. : 02 99 33 66 66

Le Président,



Jean-Philippe Crocq